



Formulaire travaux d'élagage et abattage.

JA Elagage Bourgogne
9, Avenue Henri Planchet 42340 VEAUCHE

FRANCOIS MARIE PARENT
LA GARELLE, 0005 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

contact@ja-elagage-bourgogne.fr
04 77 52 09 06
Chantier : CHAGNY

N° de chantier / Adresse / Parcelle (s) cadastrale (s) et essences recensées (non exhaustive) :

N° de chantier : 4 / LES PIERRES BLANCHES Beaune / 21054 - 000CM - 0187 - Noisetier

A remplir par le propriétaire ou son mandataire :

Je soussigné Madame, Monsieur : PARENT
Demeurant à : 5 GRANDE RUE
Code Postal : 21630 Commune : POMMARD Tél : 06/15/73 83 56
Propriétaire d'un terrain situé a (si adresse du domicile différente)

- Autorise les interventions nécessaires suivantes**, assurées par Enedis ou par l'entreprise agréée par elle JA Elagage Bourgogne, sur la végétation présente sur mon terrain référencé ci-dessus. Cette végétation étant votre propriété, les déchets de coupe resteront sur place en l'état.
- Refuse toute intervention**, par Enedis ou par l'entreprise agréée par elle JA Elagage Bourgogne, sur la végétation présente sur mon terrain référencé ci-dessus. Je prends acte :
- que conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001, ma responsabilité pourrait être engagée en cas de dommages matériels ou de perturbations électriques aux ouvrages de distribution publique causées par mes plantations ;
 - que ma responsabilité serait engagée en cas de dommages causés aux ouvrages, aux biens ou aux personnes, à l'occasion d'opérations d'abattages non conformes aux procédures réglementaires.

Estimation de la distance entre le(s) arbre(s) et la ligne au moment du refus

.....mètre(s). Nombre d'arbres concernés :

- Si votre propriété est close, s'il y a présence d'animaux et pour des besoins d'organisation merci d'indiquer un numéro de téléphone sur lequel vous êtes facilement joignable. **Téléphone** :

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner cette demande d'autorisation de travaux (CHAGNY N° de chantier 4) par e-mail (de préférence) ou bien par courrier (coordonnées en haut de page).

Date : 5/12/2024

Signature : PARENT

JA Elagage Bourgogne au capital de 50 000 €€ – RCS 899 375 331
SIRET 899 375 331 00019 – TVA FR FR01 899 375 331 – CODE APE 70.10Z

« Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Enedis en sa qualité de responsable de traitement dans le cadre de sa mission de service public pour permettre de couper les arbres et branches d'arbres qui, se trouvant à proximité des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages (article L.323-4 du code de l'énergie). Ces données à caractère personnel ont été transmises à Enedis par la DGFiP. Elles sont conservées pendant une durée d'une année et sont destinées à prendre votre attache par Enedis ou ses entreprises prestataires pour les différents travaux d'élagage et d'abattage des arbres dans le cadre susmentionné. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données, de rectification, d'opposition et d'effacement pour motifs légitimes. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par courrier à l'adresse suivante : ENEDIS, Tout enedis -6em étage - 6/24, Directions Clients et Territoires, Service National Consommateurs, 34 place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex. Votre courrier doit préciser votre nom et prénom, votre adresse actuelle et doit être accompagné d'une pièce justificative d'identité. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. »

2543311397W00001 00662



FRANCOIS MARIE PARENT
LA GARELLE 0005 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

Chantier : CHAGNY

Objet : Elagage à proximité des réseaux
électriques Haute Tension 20 000V

le 26 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Enedis* procède régulièrement à des opérations d'élagage afin de garantir d'une part, la sécurité des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques, et d'autre part, pour assurer la qualité de fourniture d'électricité à l'ensemble des foyers du territoire.

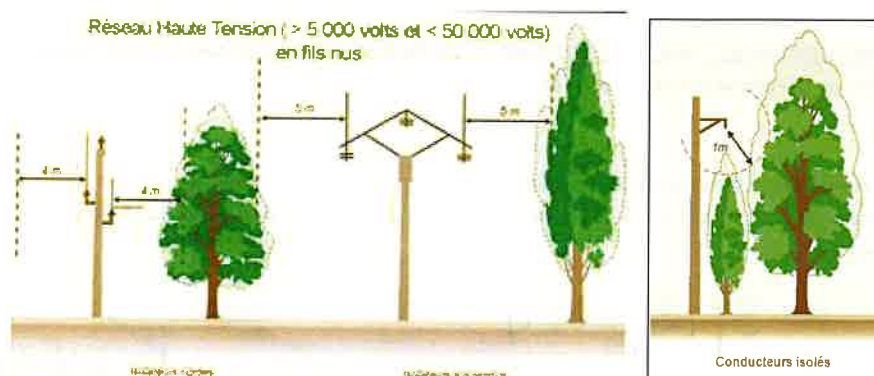
Notre entreprise a été mandatée pour réaliser ces travaux (commanditées par Enedis).

Pour ce faire, notre entreprise doit intervenir sur la parcelle dont vous êtes propriétaire. Afin de pouvoir procéder à la réalisation de ces travaux, nous sollicitons de votre part votre consentement matérialisé par l'envoi du formulaire ci-joint dûment complété et signé.

Ce formulaire vous expose également les caractéristiques du chantier. Si par erreur vous n'étiez pas concerné, nous vous serions reconnaissant de prendre contact avec notre société afin de nous apporter des compléments d'informations et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Pour votre sécurité, nous vous rappelons que si vous souhaitez effectuer par vos propres moyens l'élagage, les travaux doivent être réalisés en conformité avec les arrêtés techniques en vigueur relatifs aux travaux à proximité d'une ligne électrique, notamment la procédure dite de DT-DICT*.

Rappel des distances minimales de recul de la végétation par rapport au réseau Haute Tension 20kV (HTA):



* DT-DICT à compléter à l'aide du formulaire Cerfa n°14434*02 (arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution).

* Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.